

PERMANENCES OPAH

À Saint-Lô : pas de permanences en octobre Nouvelle adresse à partir du 6 novembre



Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire :

→ Tessy-Bocage : 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle des solidarités – 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire

→ Marigny-le-Lozon : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle public - 1 Place Cadenet – Marigny

→ Saint-Clair-sur-l'Elle : 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Maison des services – 17 Place Guillaume le Conquérant

→ Torigny-les-Villes : 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h – Mairie de Torigni-sur-Vire – Place Charles de Gaulle

→ Saint-Lô : les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h – Saint-Lô Agglo – 101 rue Alexis de Tocqueville

Les permanences du lundi à Saint-Lô seront suspendues pendant le mois d'octobre. Toutefois, les **propriétaires bailleurs ou occupants peuvent contacter le CDHAT** pour obtenir des renseignements sur le dispositif ou être accompagnés dans le montage du dossier au **02 33 75 62 40** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ou dans ses locaux : 210 rue Alexis de Tocqueville – Parc d'activités du Golf – Saint-Lô

Nouvelle adresse !

Reprise des permanences à Saint-Lô le lundi 6 novembre

au nouveau siège de l'Agglo - 70 rue du Neufbourg

Saint-Lô Agglo rappelle que **pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, il est impératif de prendre contact avec le CDHAT avant le début des travaux.**

En partenariat avec



Contact

presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -

